

Bulletin Municipal



Mars 2012

Igon

LE MOT DU MAIRE



Igon vit car Igon bouge, Igon grandit. Vous vous en apercevez tous les jours. Pour accompagner cette mutation en termes d'urbanisation, de services, d'équipements, il faut que nous, les igonais, nous participions davantage à la vie collective. Ne restons pas dans notre coin, participons à la vie du village, améliorons sa convivialité, développons sa vie culturelle, associative, son attractivité.

Soyons force de proposition pour agrandir l'offre ludique, culturelle ou sportive. La municipalité accompagnera toutes les volontés dans ce sens. Nous avons fait un pas vers la défense de l'environnement, l'embellissement et l'attractivité du village (fleurissement, désherbage alternatif, lutte contre le frelon asiatique...).

L'arrivée de nombreux habitants rajeunit la population d'Igon. Les activités en place ne correspondent plus forcément aux attentes de tous. Toute proposition pour compléter l'offre de ces activités culturelles ou sportives est donc la bienvenue. Ensemble, nous pouvons et devons avancer.

Jean-Yves PRUDHOMME

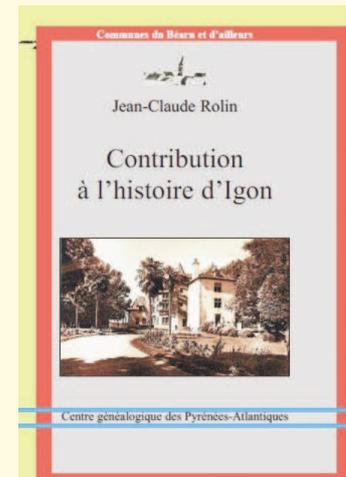
CONTRIBUTION A L'HISTOIRE D'IGON

Cette contribution à l'histoire d'Igon est le résultat de plusieurs années de recherches, tant aux archives départementales des Pyrénées-Atlantiques que dans la littérature régionale.

Ce livre retrace, depuis ses origines connues, les différentes étapes de la vie d'un village de la plaine de Nay, ce que furent l'existence de ses habitants, leurs soucis, leurs conflits. Une recherche de son histoire sous l'Ancien Régime avait été entreprise par Lucette Condouret dans le cadre de travaux universitaires, mais non publiée. Nous avons largement complété ses recherches et étudié la période post révolutionnaire jusqu'au début du XXe siècle. Pour cette époque, cette étude représente le point le plus actuel des connaissances sur Igon.

Jean-Claude Rolin, né en 1930, est issu d'une famille installée à Igon depuis des générations. Diplômé de l'Ecole supérieure de filature et tissage de l'Est (ESFTE), il a travaillé dans l'industrie locale, y occupant divers postes techniques et administratifs.

Il reçoit le 20 janvier 2012, la médaille du village des mains de J-Y PRUDHOMME, Maire d'Igon, pour son œuvre et son formidable travail de mémoire.



Prix de vente : 25 €

Librairie Marrimpouey
2, place de la Libération
64000 PAU

ET SI VOUS DEVENIEZ NOTRE CORRESPONDANT PRESSE ?



Nous recherchons un correspondant de presse pour se faire l'écho de la vie de la commune d'Igon auprès des journaux La République, l'Eclair et Sud-Ouest.

Cette mission peut particulièrement convenir à un jeune retraité ou à une personne - salariée à temps partiel, par exemple - bénéficiant d'un peu de temps, notamment durant le week-end, et désireuse de s'impliquer dans la vie locale.

Si vous aimez **votre village**, que vous suivez **ses événements** et aimez **écrire**, vous pouvez devenir correspondant presse. Merci de prendre contact avec la mairie.

► POINT TRAVAUX

ECLAIRAGE PUBLIC

- Installation de six nouveaux candélabres devant les nouvelles constructions du lotissement communal « Saint Cricq », rue de l'Estibette : **11 461 € ttc**
- Signature d'un marché avec l'entreprise ETPM pour la rénovation des armoires électriques d'éclairage public : **7 965 €**

ASSAINISSEMENT

- Raccordement Salle des Sports + Maison pour Tous à l'assainissement collectif : **5 268 € ttc**
- Réalisation d'un puisard et reprise de grille au lotissement St Pie : **1 723 € ttc**

SÉCURITÉ-SECOURS

- Remplacement d'un poteau incendie rue de l'Ermitage : **2 332 € ttc**
- Acquisition et installation d'un défibrillateur à la Salle Louis Duger : **1 641 € ttc**
- Installation de plans d'évacuation à la Salle Louis Duger et à la Maison pour Tous : **295 € ttc**

VOIRIE

- Installation de panneaux de rue et de numéros d'habitation : **1 132 € ttc**
- Passage de l'épareuse sur les chemins ruraux : **1 376 € ttc**



BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Remplacement de la porte de secours de la Maison pour tous suite à sa dégradation : **1 526 € ttc**
- Mise aux normes d'un boîtier électrique à la salle Louis Duger
- Remplacement de la chaudière de la maison en location du CCAS (en cours)
- Réparation d'arrivées d'eau à l'école et à la cantine scolaire suite aux dégâts du gel : **672 € ttc**

AIRE DE JEUX

- Remplacement d'un jeu sur ressort. Un hippopotame vient tenir compagnie à la tortue : **698 € ttc**

En 2011, des personnes ayant marqué la vie du village nous ont quittés...

Le 26 mai, Pierre SAINT-PIE

Cadre à Turboméca, son engagement pour la vie du village aura marqué plusieurs générations. Un des fondateurs de l'association sportive l'Hirondelle Igonaise dans les années 60, puis Président du comité des fêtes, conseiller municipal et correspondant local.

Le 17 juin, Robert BAYAUT

Jeune instituteur, il participa à la création de l'Hirondelle igonaise puis fut à l'origine de la section canoë Kayak de Nay. Devenu directeur de l'actuel ITEP, il restera proche de la vie associative.

Le 31 août, Marcel LAFABRIE

Educateur à l'ITEP, il laisse le souvenir de quelqu'un de jovial, toujours prêt à rendre service, très impliqué dans la vie de l'école publique où il animera durant plusieurs années la fête de l'école avec talent.

Etat civil 2011

Naissances

CHOPARD Eliot
DUPREUILH--NIETO Elaïa
GIMENEZ Eva
GUINCHARD Julie
LASSALLE ARANO Enzo
SCHULZ Louise
WATELET Mathis

Mariages

BÉGARIE Georges
et CAUSSE France
BODARD Loïc
et INÇABY Véronique
LARCEBAU Charles
et COURTADE Laura
LUCAZEAU Stéphane
et BONNECAZE Christelle
NICOLET Anthony
et COULOUMAT Sophie
NOIRIEL Alain Michel
et GENET Maïté
SEPE Stéphane
et LARROUTIS Christelle

Décès

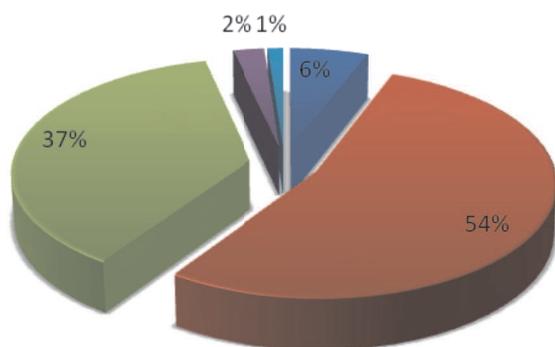
ALFAIATE Adrien
BAYAUT Robert
BAYLAC Hortensia
BEGUÉ Marie
BOISSY Pierrette
CASSOU Marie
DA SILVA Bernardino
ECHARTE Fernanda
INCHAUSTI Maria
LABISTE Augustine
LAFABRIE Marcel
LALANNE Monique
LARBAN Léa

LARROUSSE-
GUILHAMASSÉ Lucie
LASTAPIS Roger
MARCHANDISE Thérèse
MARTICORÉNA Jeanne
PALETOU François
PEYROUTET Félicie
PON-LAYUS Marguerite
SAINT-PIE Pierre

Nous présentons ci-dessous une version allégée du « Compte administratif » de l'exercice 2011. Ce document retrace ce qui a été réalisé tant en recettes qu'en dépenses durant l'année écoulée. Afin de rendre plus digestes ces chiffres, nous les avons regroupés par poste.

Section de FONCTIONNEMENT

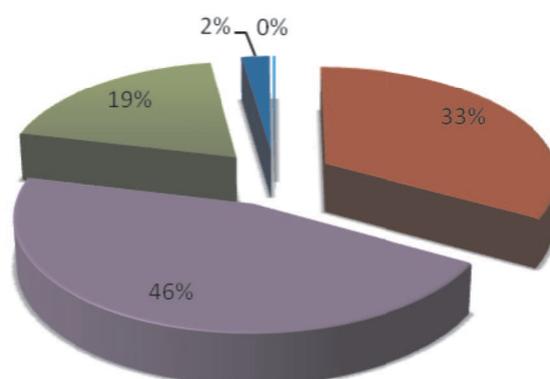
D'où vient l'argent ?



- **Produits des services: 24 683 €**
Redevances des services périscolaires, redevances d'occupation du domaine public, location de terres en fermage...
- **Impôts et taxes: 224 888 €**
Taxe d'habitation, taxe foncière, compensation par l'Etat des exonérations, taxe sur l'électricité, taxe sur les emplacements publicitaires...
- **Dotations et participations : 155 102 €**
Dotation forfaitaire, dotation solidarité urbaine, compensation de la réforme de la taxe professionnelle...
- **Autres produits de gestion courante: 4 897 €**
Location de salles communales.
- **Produits exceptionnels, financiers, et atténuations de charges: 10 208 €**
Intérêts de part sociale, remboursements de charges de personnel.

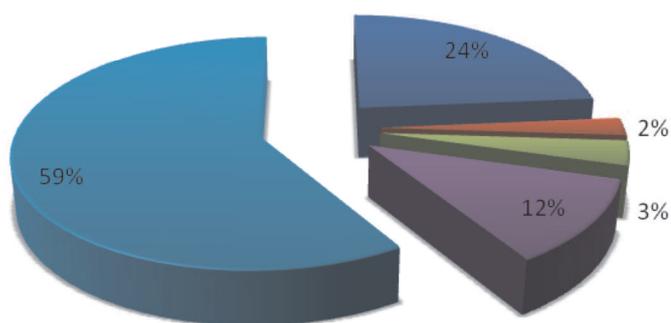
- **Charges générales: 120 647 €**
Achats et fournitures (Eau, électricité, télécom, carburant, produits d'entretien, fournitures scolaires et administratives, assurances, entretien des bâtiments et véhicules...)
- **Charges de personnel : 166 089 €**
Agents des services administratif, technique, périscolaire et animation.
- **Autres charges de gestion courantes : 69 041 €**
Subventions aux associations, indemnités et missions des élus, contribution aux organismes de regroupement.
- **Frais financiers: 7 805 €**
Intérêts des emprunts réalisés les années précédentes
- **Charges exceptionnelles: 540 €**
Secours et dots accordés.

Où va l'argent ?



Section d'INVESTISSEMENT

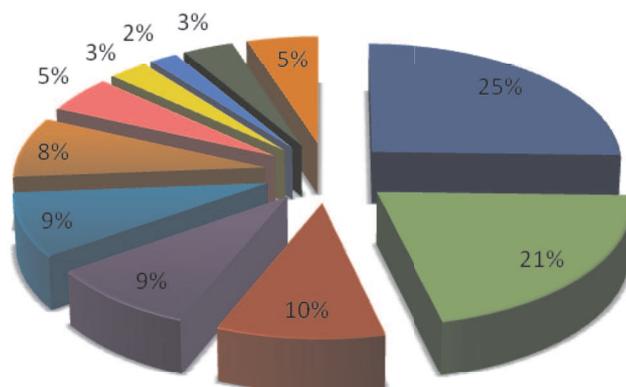
D'où vient l'argent ?



- Autofinancement : 60 126 €**
Transfert d'une partie de l'excédent de fonctionnement en secteur d'investissement.
- Fond de Compensation de la TVA: 6 256 €**
Remboursement par l'Etat de la TVA engagée sur les investissements antérieurs.
- Taxe Locale d'Équipement: 8 784 €**
Taxe d'urbanisme sur les permis de construire.
- Subventions : 29 785 €**
Participation de l'Etat et du Département dans le cadre des programmes d'investissements.
- Emprunt : 150 000 €**

- Déficit d'investissement reporté : 12 515 €**
- Remboursement du capital emprunté : 17 753 €**
- Réseau d'eaux pluviales : 66 424 €**
Amélioration du réseau rues de l'Ouzom, de l'Ermitage et Louis Barthou.
- Création de vestiaires et réfection du sol sportif de la Salle Louis Duger: 74 088 €**
- Travaux de voirie: 35 072 €**
Accès et parking cimetière rue de l'Égalité, réfection chaussée et trottoir rue de l'Ermitage, aménagement aires de retournement rue de l'Ermitage et rue du Canal, acquisition de panneaux de signalisation...
- Acquisition d'équipement de désherbage alternatif : Tracteur et balayeuse : 31 939 €**
- Aménagement des abords du cimetière: 30 329 €**
Création aire de stockage des déchets et réfection du mur d'enceinte.
- Enfouissements de réseaux télécom et éclairage public sur RD 937 : 28 612 €**
- Acquisition de matériel: 17 459 €**
Ordinateurs portables pour l'école, défibrillateur, balançoire et tortue de l'aire de jeu, réfrigérateur, illuminations de Noël, vitrine extérieure de l'école, poteaux du terrain de tennis, sono...
- Raccordement de l'école au tout-à-l'égout : 9 891 €**
- Renforcement du réseau électrique - secteur Las Toupiettes : 6 867 €**

Où va l'argent ?



Le Conseil Municipal votera, début avril, le « Budget Primitif », qui fixera les dépenses et les recettes pour l'année 2012



RETOUR SUR... OPÉRATION ANTI-FRELON

Depuis une dizaine d'années le frelon asiatique envahit les Pyrénées-Atlantiques, menaçant tant l'écosystème que les hommes. Pour faire face à cette situation préoccupante, la municipalité se mobilise au côté de l'association de Protection des Abeilles de Coarraze.

Une réunion d'information sur les frelons asiatiques s'est tenue à la Maison Pour Tous, le 23 février dernier. Les participants ont pu découvrir les caractéristiques de cet insecte et son mode de vie ainsi que les actions à mener pour lutter activement contre sa prolifération.



Le piégeage des femelles

Pour lutter contre ce phénomène, l'installation de pièges sélectifs est préconisée de début février à fin avril, pour supprimer les reines qui pondent les colonies durant toute cette période.

La commune d'Igon a fait l'acquisition de 100 pièges sélectifs. Son produit attractif spécifique attire uniquement les frelons en épargnant ainsi le reste de la faune.

La fourniture d'un piège est proposée aux habitants moyennant une participation de 5 euros (adhésion à l'association de Protection des Abeilles de Coarraze).

Pour une plus grande efficacité, la centaine de pièges devront être répartis sur l'ensemble de la commune. Des responsables de zone bénévoles se chargeront de la mise en service des pièges aux endroits adéquats avec l'accord des riverains concernés.

La destruction des nids

La destruction des nids peut intervenir jusqu'à fin novembre. Sur les propriétés privées, cette destruction, qui nécessite l'intervention d'un professionnel, est à la charge des particuliers.

Les adhérents à l'association de Protection des Abeilles de Coarraze, bénéficieront d'un tarif préférentiel de 50 euros pour toute intervention de destruction de nids.

Déjà une cinquantaine d'Igonais ont réservé leur piège...

L'installation des pièges a commencé. Vous pouvez cependant toujours en faire la demande auprès du secrétariat de mairie.



LES RISQUES MAJEURS ET VOUS !

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la commune d'Igon, en partenariat avec le Centre Pyrénéen des Risques Majeurs et de l'association Béarn Initiative Environnement (B.I.E), organisait le 14 février dernier une réunion publique d'information sur les Risques Majeurs en Béarn.

Une vingtaine d'habitants de la commune avait fait le déplacement pour cette soirée de sensibilisation.

La connaissance des phénomènes, leur historique et les consignes de sécurité ont été abordés par Jérôme SOUCHARD du BIE. L'intervention de la commune a présenté les risques et les enjeux existants sur la commune et détaillé les mesures de prévention prises au niveau local.



Intervention de la mairie © C-PRIM

Prévenir pour mieux réagir...

Parce qu'une bonne gestion de crise ne peut se développer sans l'implication de la population, nous poursuivons notre démarche d'information préventive.

Vous recevrez prochainement un questionnaire qui nous permettra de mieux vous connaître et d'étayer notre plan de sauvegarde en ciblant les vulnérabilités ainsi que les compétences et moyens disponibles sur notre territoire.

Vous recevrez également le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), véritable guide pratique qui vous informera sur les risques existants sur la commune et les bons réflexes à avoir.



Exposition sur les risques naturels © C-PRIM

CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

Samedi 17 mars, Monsieur le Maire a reçu les jeunes citoyens du village pour leur remettre le livret du citoyen et leur première carte d'électeur.



BRUITS DE VOISINAGE

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun de nous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, ou aux animaux dont nous avons la garde. Dès lors que ces bruits sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, ceux-ci peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins. Il est ainsi important que chacun de nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Quelques règles pour éviter de créer des nuisances sonores

- Ne pas laisser les chiens dont vous avez la garde, aboyer de façon intempestive, portant atteinte à la tranquillité du voisinage.
- Veillez à ne pas être l'auteur ou le complice de bruits, tapages, attroupements nocturnes ou diurnes troublant la tranquillité des habitants.
- Éviter les bruits gênants par leur intensité et leur durée, provenant notamment de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore.
- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses,... doivent être limités aux jours et horaires préconisés par le Conseil National du Bruit, c'est à dire : Les jours ouvrables : 8h30 à 19h00, Samedi : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00, Dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00

VOS DÉMARCHES EN UN CLIC !

Pour suivre l'actualité de votre commune, consulter les comptes-rendus du conseil municipal, vous aider dans vos démarches administratives, pensez à visiter le site internet de votre commune : www.igon-bearn.fr

Quelques nouveautés sur le site :

- le **planning des disponibilités des salles communales en ligne** pour l'organisation de réunions, de rencontres, d'événements festifs, de manifestations associatives...
www.igon-bearn.fr/salles-communales.html
- le **Plan Local d'Urbanisme en ligne** pour vous aider à concrétiser vos projets immobiliers en vous apportant le maximum d'informations sur les règles d'urbanisme de la commune.
www.igon-bearn.fr/urbanisme.html

Élections / Recensement : effectuez vos démarches en ligne !

Vous pouvez désormais accomplir en ligne vos démarches concernant :

- l'inscription sur les listes électorales,
- le recensement citoyen pour les jeunes de 16 ans.



VOTRE NUMÉRO DE MAISON PEUT VOUS SAUVER LA VIE !

Nous vous rappelons l'importance d'apposer votre numéro de maison de façon visible depuis la voie. En effet, **en cas d'urgences** les pompiers, les ambulanciers et les policiers ont besoin d'indications claires pour intervenir rapidement au bon endroit. Trop souvent, les secours perdent du temps parce que la maison n'affiche **pas de numéro**, qu'il est **trop petit**, qu'il n'est **pas éclairé ou masqué par la végétation**.

Votre numéro de maison doit être apposé sur votre mur de clôture, de préférence à gauche de l'accès principale et à 1 mètre minimum du niveau de la voie publique.

Les frais de premier établissement sont à la charge de la commune qui fournit la plaque numérotée émaillée. Les propriétaires peuvent toutefois être autorisés à procéder à l'apposition, à leurs frais de la plaque de leur choix.

Les frais d'entretien et de réfection du numérotage, sont quant à eux à la charge des propriétaires qui doivent veiller à ce que les numéros inscrits sur leurs maisons soient constamment nets et lisibles.



CONCOURS DES JARDINS FLEURIS



Vous êtes passionné de jardinage, vous aimez fleurir votre environnement et participer à l'embellissement de votre ville, ce concours est pour vous !

Un peu de terre et quelques graines constituent un investissement modeste qui peut cependant donner un joli résultat.

Attentive à son fleurissement, la Commune d'Igon organise en 2012 **son premier concours des plus belles maisons fleuries** et souhaite ainsi inciter chacun à exercer sa "main verte" et à donner des couleurs à son quartier.

Le jury passera pendant la période de fleurissement **en juin ou juillet 2012**.

La notation s'effectuera selon les **critères** suivants : la qualité d'aménagement (fleurissement, entretien...), l'harmonie des couleurs, la diversité des espèces, l'intégration du principe de développement durable (compost et économie d'eau...)

Pour toutes informations, adressez-vous à la Mairie. **Inscription dès maintenant et jusqu'au 31 mai 2012**.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

FETES DE FIN D'ANNÉE : Le Dimanche 11 décembre dernier, s'est déroulé le repas de fin d'année organisé par le CCAS. Quatre-vingts personnes avaient répondu présent pour passer une belle journée. Un très bon repas fut servi par le restaurateur du village. Comme chaque année, la municipalité et les membres du CCAS ont distribué les traditionnels colis-cadeaux aux habitants de plus de 70 ans ainsi que des boîtes de chocolats aux résidents de la maison de retraite.



AIDE SOCIALE : Le C.C.A.S d'Igon est là pour vous aider dans toutes vos démarches d'aide sociale. La commune d'Igon est également membre du SIVU d'Aide à la Personne de la Plaine de Nay (aide à domicile, portage de repas, transport...) Pour tous renseignements, nous vous invitons à vous adresser au secrétariat de mairie.

VOYAGES : Une prochaine sortie sera organisée pour le mois de mai. La destination et la participation restent à déterminer. De plus amples informations vous seront adressées dans vos boîtes à lettres, très prochainement.

CONCERT VOCAL



Le vendredi 9 mars à 20h45 l'église d'Igon a accueilli deux chorales Le groupe « Paroles en l'air » et « Quimey » qui nous ont fait partager une musique étonnante, parfois complexe mais festive qui, nous l'espérons, a ravi un public nombreux.

Le groupe « Paroles en l'air » a été créé, il y a 14 ans, par l'Association des parents d'élèves de l'école d'Arthez d'Asson ; il est dirigé par Claudie Decron. Depuis sept ans, il s'est constitué en association et intervient de façon hebdomadaire. Il se compose d'une vingtaine de choristes, hommes et femmes, et répète chaque vendredi soir à Asson.

QUIMEY est une jeune formation qui vit le jour en septembre 2007 lorsque les voix chaudes et la passion de l'Argentine se sont rencontrées. Elle n'en est pas moins riche de l'expérience et du parcours de ses chanteurs. Ils sont argentins de cœur depuis leur plus tendre jeunesse et ont su porter haut les couleurs de la chanson populaire argentine à travers l'Europe.

Qu'ils soient français, espagnols ou latino-américains, ils mettent leur expérience de chanteurs au service de cette musique vibrante qui touche à l'âme.



POUR S'INSCRIRE À L'ÉCOLE PUBLIQUE, QUE FAUT-IL FAIRE?

Si vous souhaitez que votre enfant (né(e) avant le 31 décembre 2009) fasse parti des effectifs de notre école dès la rentrée de septembre 2012, il vous est demandé de bien vouloir vous manifester rapidement. L'inscription administrative dans notre école se fait gratuitement à la mairie, qui transfère ensuite le dossier à l'école. Il faut pour cela vous y rendre, avec votre livret de famille. Vous pouvez bien sûr venir visiter l'école et rencontrer le futur enseignant de votre enfant, sur rendez-vous.

Les seuls frais demandés aux familles concernent les fournitures scolaires personnelles (les manuels, cahiers, tabliers de peintures sont fournis par l'école).

Les services périscolaires (garderie du matin dès 7h30, cantine, garderie du soir jusqu'à 18h30), payants, sont gérés par la mairie.

Notre école est dotée d'un site internet :
<http://ecolepubliqueigon.wordpress.com/>



Si vous avez besoin de renseignements complémentaires ou d'informations plus pratiques, le corps enseignant se tient à votre entière disposition. N'hésitez pas à nous contacter par mail (ce.0640532f@ac-bordeaux.fr) ou directement par téléphone (05.59.61.00.45).



AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE D'IGON

L'amicale des parents d'élèves de l'école publique d'Igon est une association dont le but premier est de soutenir les différentes activités des enfants proposées par l'équipe enseignante, tout au long de l'année scolaire.

Depuis le début de la rentrée, différentes actions et animations ont été menées :

- **Le goûter de Noël**, moment fort pour les enfants qui s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur surtout lors de l'arrivée du père Noël que nous remercions encore.
- **Le marché de Noël** quant à lui était tout aussi sympathique, comme d'habitude cette manifestation a remporté un franc succès. L'association d'une très belle prestation de nos enfants avec un marché de Noël de qualité, un buffet de Noël aussi beau que bon assurent chaque année la réussite de cette activité.

- **La galette des Rois**, petit goûter traditionnel de début d'année.

Grâce au soutien de la mairie nous avons pu renouveler le parc informatique de l'école, par l'achat de nouveaux ordinateurs portables.

Le 1^{er} avril, l'association proposera son traditionnel vide-grenier à la salle des sports. Activité qui commence à avoir une certaine renommée dans la plaine de Nay.

Le vide-grenier rassemble une centaine d'exposants dans une ambiance familiale. Buvette, sandwichs et grillades sont au rendez-vous.

Nous vous remercions par avance de votre présence.

D'autres manifestations sont prévues d'ici la fin d'année : belotte, fête de fin d'année, etc.

ensemble scolaire



Le Beau Rameau

Opération relooking

Savoir communiquer et se présenter sont des atouts importants dans les métiers de la vente et de l'esthétique. Pour développer ces capacités, une opération « relooking » a été mise en place auprès des élèves de CAP vente, BAC PRO COMMERCE et BAC PRO ESTHETIQUE. Grâce à l'intervention d'Adeline Barbé coiffeuse visagiste à Lembeye et de son apprentie Vickie, les élèves ont pris conscience du lien fait entre la morphologie de la personne et l'habillement, tant au niveau du style que des coloris, éléments déterminant aussi l'humeur du moment. Des simulations ont donc permis de prendre conscience de l'importance des attitudes et de la manière de se présenter lors de la recherche d'un stage ou d'un emploi. Adeline, fortement sollicitée par ces jeunes avides d'un diagnostic personnel, a fait de cette journée une expérience très enrichissante avec un écho plus que favorable car certains ont désormais un regard attentif sur leur manière de s'habiller au quotidien.

Intervention du centre de planification et d'éducation familiale

En lien avec la discipline « prévention santé environnement » et la journée mondiale de lutte contre la maladie du SIDA, Mme Carluer conseillère conjugale et familiale au centre de planification et d'éducation familiale du centre hospitalier de Pau est intervenue auprès des classes de secondes commerce, esthétique et de CAP vente. Son intervention a permis d'aborder la sexualité au sens large et la vie affective, répondre aux questions des jeunes, de les aider à réfléchir sur les dérives et les conduites à risques pour les accompagner dans leur vie de jeune adulte, Mme Carluer a su capter leur intérêt.

BAC PRO COMMERCE

Intégration et spéléologie

Pour leur journée d'intégration, les élèves de terminale Bac Pro Commerces du lycée ont choisi la visite de la salle La Verna à l'extrémité du célèbre gouffre de la Pierre St Martin (Ste Engrace). Outre la découverte d'une curiosité naturelle exceptionnelle, ils ont pu partager avec Jean-François Godart, responsable du site, toutes les étapes de la naissance d'un projet touristique nous faisant découvrir les aspects les plus passionnants de la création d'entreprise. Puis le temps est venu d'aller sous terre.

INSTITUTION PROFESSIONNELLE SAINTE-ÉLISABETH



Munis de casques, nous progressons de 500 m dans un conduit de taille humaine puis soudain les parois s'évaporent dans un vide gigantesque. La salle La Verna mesure 250 m de diamètre pour 194 m de hauteur. Puis nous quittons les sentiers balisés pour aller voir de plus près la rivière. Sans être trop sportifs, nos jeunes ont eu un petit aperçu de ce qu'est la spéléologie. Une journée riche en enseignements, mais également en émotions.

Semaine école-entreprise

Dans le cadre de la semaine Ecoles - Entreprises, les élèves de terminale Bac Pro Commerce du lycée Professionnel d'Igon ont eu le plaisir d'accueillir Madame Laroudie, représentante du Medef. Ce chef d'entreprise, gérante d'un magasin d'ameublement, est intervenue afin d'optimiser auprès de ces élèves leur point de vue de l'entreprise. Son enthousiasme pour la création d'entreprise, son optimisme quant aux possibilités pour tout un chacun d'arriver à réaliser son projet, avec de la volonté et du travail, a fait une forte impression sur ces jeunes plus habitués à entendre, à travers différents médias, des discours alarmistes et bien souvent démotivants. Un débat animé a suivi des informations explicites sur la réalité de l'entreprise et les fonctions du MEDEF, débat qui a permis non seulement d'éclaircir des points pratiques mais également de présenter des perspectives attirantes à ces futurs diplômés.

De la théorie à la pratique

La classe de terminale Bac Pro Commerce, grâce au partenariat avec l'enseigne Maxitoys de Lons a eu la responsabilité de la réimplantation de rayons jouets dans ce magasin. La responsable, déjà fortement impliquée dans la formation de nos jeunes stagiaires, a su par ses conseils et son dynamisme rendre beaucoup plus attractif un enseignement théorique. Ce type d'expérience qui projette nos élèves dans le monde professionnel a été très apprécié par ces derniers.

INSTITUTION PROFESSIONNELLE SAINTE-ÉLISABETH (SUITE)



A la rencontre des commerçants londoniens

HEUREUX ! C'est le ressenti des élèves de Terminale Bac Professionnel Commerce après une semaine en immersion dans la capitale britannique. Outre la visite des incontournables monuments tels que Big Ben ou Buckingham Palace, les lycéens devaient, avec l'aide des autochtones, situer différents endroits comme le célèbre pub "The Gold", lieu de tournage du film "Coup de foudre à Notting Hill" ou encore l'emplacement 9 ¾ à la gare de King's Cross, en référence à Harry Potter. Autre point fort: la rencontre avec des responsables de magasins! Conscients de vivre un moment unique, ces jeunes ont conversé pendant quelques minutes avec des commerçants tout à leur écoute. Ils se feront une joie de vous faire partager leurs souvenirs de voyage lors de la Journée Portes Ouvertes organisée le 31 mars prochain.

CAP VENTE

Des goûteurs d'exception au lycée pro

Les élèves des deux classes de CAP VENTE ont participé dans le cadre de la semaine du goût à une analyse sensorielle sur 3 marques de pâte à tartiner. Les élèves ont vite repéré la marque leader. Ils avaient à leur disposition une assiette divisée en



3 parties dans laquelle 3 échantillons de pâte à tartiner étaient proposés avec une grille d'évaluation (goût sucré, tartinabilité...). Cet exercice avait pour objectif de faire découvrir aux élèves les méthodes permettant de mesurer les perceptions sensorielles (vue, ouïe, odorat, goût, toucher) très utilisées dans le commerce. Ils ont constaté que les sens ne se limitent pas à une réaction physiologique à un stimulus, mais prennent en compte l'expérience de la personne, son vécu, son état d'esprit (humeur), son environnement (ambiance)... Cette manière d'aborder un cours théorique a été très appréciée de la part des jeunes, qui ne demandent qu'à recommencer et le professeur en tire un grand bénéfice quant aux savoirs qu'il a voulu transmettre.

Action de vente à domicile



Dans le cadre de l'étude des méthodes de vente, une action de démarchage à domicile a été mise en place avec les élèves des deux classes de CAP VENTE. Ils ont trouvé une réelle motivation dans ce projet grandeur nature et très concret, car elle était fondée sur un partenariat avec deux entreprises spécialisées dans la vente de linge de maison pour l'une et de chocolats belges pour l'autre. Les élèves ont géré l'ensemble des phases à savoir : le recrutement des vendeurs qui s'est fait auprès des élèves des autres classes, la vente, la commande, le contrôle des livraisons et la livraison avec l'encaissement. Cette activité avait pour objectif de développer la rigueur nécessaire à la conduite de toutes les opérations. De plus, Ils ont découvert et appliqué par ce biais, la réglementation de cette méthode de vente qui prévoit pour le client, un délai de réflexion de 7 jours pour résilier une commande. Ce travail méritant récompense, ils vont percevoir une commission de 20% sur le chiffre d'affaires réalisé qui permettra de financer d'autres projets : un voyage à Londres fin janvier pour les terminales bac pro commerce.

INSTITUTION PROFESSIONNELLE SAINTE-ÉLISABETH (SUITE)

SECTION ESTHETIQUE

Sensibilisation au marché de l'esthétique

Dans le cadre des cours de gestion, les élèves de 1^{ère} bac pro esthétique sont parties avec leur professeur M. Agoutborde à la rencontre de plusieurs enseignes. (Yves Rocher, Sephora, Douglas, et l'Occitane). Le but de la visite était de les sensibiliser au marché de l'esthétique dans la région paloise. S'informer sur l'histoire des enseignes, les politiques commerciales, les offres, les prestations, les différences, les divergences entre les enseignes. Ce fut une visite intéressante et enrichissante pour nos jeunes esthéticiennes qui s'intéressent fortement à la vie économique et commerciale du marché de l'esthétique à Pau. Nous remercions les enseignes pour l'accueil et les informations apportées.

Un festival tout en couleurs

A l'occasion du 23^e Festival de la petite enfance et de la famille, les élèves des deux classes de la section esthétique du LP STE ELISABETH ont animé le stand de la Caisse d'allocations familiales en partenariat avec le service petite enfance. Sur le thème « jouons ensemble » elles ont maquillé tous les enfants qui le désiraient, elles y ont associé les parents en leur permettant d'utiliser peintures et paillettes. Un book très complet issu de leurs créations personnelles permettait aux enfants de choisir leur personnage. Tigres, Spiderman et princesses ont remporté tous les suffrages. Ce partenariat a pu se mettre en place grâce à Mme Florentin responsable du service et que nous remercions chaleureusement.



ÉCOLE PRIMAIRE SAINTE-ÉLISABETH

Marché de Noël

Les enfants de l'école primaire, aidés de leurs enseignants et de mamans bénévoles, ont préparé cette année leur marché de Noël en fabriquant de très jolies décorations, cartes de vœux, couronnes, bonbons, sablés et gâteaux...

Le jour des vacances, le marché a eu lieu à l'école et le lendemain samedi la vente a continué au marché de Nay.

Ce premier marché de Noël a rencontré un franc succès. Merci à tous.



Vive la chandeleur !

Le 02 février, c'est la chandeleur comme le savent bien tous les gourmands. Cette année encore, les commandes ont afflué à l'école pour les crêpes, merveilles et pastis proposés à la vente. 350 crêpes, 500 merveilles et une quinzaine de pastis à fabriquer. Quel boulot!!! Et la neige qui s'est en plus invitée... Mais toutes les commandes ont été honorées.





UNION NATIONALE DES COMBATTANTS – SECTION D'IGON

La Section U.N.C. d'IGON, comme tous les ans, a rendu hommage aux morts pour la France, le 11 Novembre et le 5 Décembre, plus spécialement à ceux tombés en Afrique du Nord en y associant les « Soldats de la Paix », Morts pour la France lors des diverses O.P.E.X (Opérations Extérieures).

Le 11 Novembre

La Cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux habitants d'IGON. Des représentants de la Gendarmerie et des pompiers, des enfants des écoles et de leurs professeurs.

Jean-Yves PRUDHOMME, Maire d'Igon, donnait lecture du message du Président de la République et procédait au dépôt de gerbe.

Les enfants citèrent les noms des Morts pour la France, inscrits sur le Monument aux Morts. La minute de silence avec sonnerie aux Morts fut suivie par une vibrante Marseillaise entonnée par les enfants.

Merci aux enfants et aux professeurs pour leur brillante prestation.

Le 5 Décembre



Comme les années précédentes, cette journée était consacrée au recueillement en hommage aux Morts pour la France tombés en Afrique du Nord avec une pensée pour tous les participants aux O.P.E.X.

Cette cérémonie était particulière puisque l'un des nôtres devait recevoir la Médaille Militaire.

Elle était présidée par le Lieutenant Colonel CABONNEL du 5^{ème} R.H.C. représentant le Général Délégué Militaire Départemental. Y assistaient le Lieutenant DERINCK, commandant de la Gendarmerie de Nay-Pontacq, ainsi qu'un représentant du Corps des Sapeurs Pompiers de Coaraze.

A 11h, les Anciens Combattants se sont regroupés au cimetière d'Igon pour se recueillir sur la tombe de Christian LESTAGE et y déposer une gerbe.

A 11h30, la Section UNC retrouvait les autorités et les habitants d'Igon autour du Monument aux Morts pour :

La Cérémonie militaire : Le Lieutenant Colonel procédait à la remise de la Médaille Militaire à notre ami Philippe DUFAURET.

La Cérémonie d'Hommage aux Morts : Après la lecture du message du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants, le Maire procédait au

dépôt de gerbe suivi de la minute de silence avec sonnerie aux Morts et de la Marseillaise.

Le Pot de l'Amitié offert par la Municipalité clôturait cette cérémonie pleine d'émotion et de recueillement.

Philippe DUFAURET

Philippe DUFAURET, membre de la Section UNC d'Igon, s'engage pour 3 ans le 1^{er} juin 1954 au titre du 18^è RIPC (Régiment d'Infanterie Parachutiste de Choc) basé à Pau. Breveté Parachutiste n° 95.694 le 31 août 1954, il poursuit sa formation militaire jusqu'au 3 Novembre 1954. Il embarque à Mont-de-Marsan à destination de l'Algérie et se retrouve dans les Aurès.

Le 18 janvier 1954, au cours d'un sévère accrochage, son chef de section est tué et lui légèrement touché. Ce jour-là, deux officiers, 1 sous-officier et quatre soldats furent tués et deux autres blessés. Son courage et sa détermination lui valurent une Citation à l'Ordre du Régiment : « Voltigeur » Jeune Soldat engagé, particulièrement courageux, s'est résolument élancé à l'assaut d'un groupe de rebelles fortement retranché, participant à sa destruction et à la récupération d'une arme. Il participe à toutes les opérations jusqu'à sa libération le 1^{er} juin 1957, fin de son contrat et se retire à Jemmapes en Algérie. Le 1^{er} décembre 1957, il rentre définitivement en France. En janvier 1958, il retrouve les Compagnons et poursuit sa formation de tailleur de pierres.

Reçu Aspirant avec pour chef d'œuvre « une Paire de sabots ». Puis Compagnon avec pour chef d'œuvre « La Porte d'entrée de la voie Appia de Rome » à l'échelle.

Ce titre de Compagnon lui vaut l'attribution du nom « Angevin l'Amitié » qui le caractérise parfaitement. Sa profession lui a permis de s'épanouir et de mettre en valeur tous ses talents d'artiste dans la restauration des monuments historiques et des monuments de France les plus prestigieux.

Philippe et moi étions dans la même unité en Algérie. Nous nous sommes quittés en décembre 1955 et nous sommes retrouvés en 1996, lors d'un rassemblement des anciens du 18^è RCP à Serre Morlaàs.

En 2008, il revient sur Pau et habite maintenant à Nay. Il n'a pas pu faire autrement qu'adhérer à la Section UNC d'Igon.

Prendre-note : Grand rassemblement du Groupe UNC- Béarn le 13 mai prochain à Bénéjacq.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS – SECTION D'IGON (SUITE)

Hommage à Lucien LABORDE

Au moment de clore cet article, nous apprenons avec tristesse le décès, le 29 février, de notre ami, membre de la Section UNC, Lucien LABORDE.

Appelé le 1^{er} mai 1953, il effectue son service militaire au 3^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais en Tunisie. Donnant pleine satisfaction, il est nommé 1^{ère} classe le 1^{er} mai 1954. Le 1^{er} Novembre 1954, il est libéré de ses obligations militaires et se retire à Arboucave (40).

Le 24 avril 1956, il est rappelé et est affecté au 7^{ème} RI à Tlemcen en Algérie, pour être libéré le 23 décembre 1956.

Lucien LABORDE était membre de la section UNC d'Igon depuis le tout début de sa création en 1972. Il a été le Porte-drapeau pendant une vingtaine d'années. Tant que sa santé le lui permettait, il était présent à toutes les manifestations et commémorations.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

ASSOCIATION DES CONSCRITS

Les conscrits vous remercient de l'accueil que vous nous avez réservé lors des sérénades. Les fêtes se sont bien déroulées, sans incident majeur.

Nous tenons également à remercier la municipalité, les parents ainsi que l'employé communal qui nous a aidés à nettoyer la salle durant les deux jours.

Nous espérons vous retrouver tous l'année prochaine dans la même ambiance.



PROGRAMME DES ATELIERS JARDIN

Vide-jardin Samedi 2 juin

Vide jardin, troc de plantes, animation sur les associations des plantes dans le potager.

Du bien-être grâce aux fleurs de notre jardin Jeudi 7 juin

Atelier de fabrication de cosmétiques maison avec les plantes du jardin : macéras solaires, sels de bain, eaux florales...

Prévenir et soigner les maladies du potager Samedi 16 juin

Pour prévenir les maladies et éloigner les ravageurs du potager, plusieurs solutions : les plantes qui soignent les autres plantes, la fabrication d'extraits fermentés, des traitements respectueux de la nature et de la terre.

Les plantes aromatiques et condimentaires Samedi 20 octobre

Les techniques pour cultiver et conserver les plantes aromatiques au jardin.

Préparer le potager en automne – la gestion du sol Samedi 10 novembre

Vous apprendrez à reconnaître la terre de votre jardin pour pouvoir adapter votre façon de cultiver. Comment démarrer son potager lorsque le terrain est tassé ? Comment réhabiliter un terrain vague pour le cultiver ? L'hiver approche, il faut préparer la terre de son jardin.

Petits racontars sur les potagers d'ici, d'ailleurs et d'autrefois Mercredi 5 décembre

Les potagers d'ici, d'ailleurs et d'autrefois. L'histoire de ces petits bouts de terre racontée à tout public.

Renseignements, tarifs et inscriptions auprès de Véronique BÉRAT (05 59 61 03 74)
ou du CPIE Béarn (05 59 21 00 29)

INFORMATIONS PRATIQUES

OUVERTURE MAIRIE

Lundi : 8h30-12h / 16h30-17h30

Mardi : 8h30-12h

Mercredi : 8h30-12h

Jeudi : 8h30-12h / 17h-18h30

Vendredi : 8h30-12h / 17h-18h30

Mairie : Place Saint Vincent - 64800 IGON

Tél. : 05 59 61 23 75 - Fax : 05 59 61 09 22

mairie.igon@wanadoo.fr

OUVERTURE DECHETTERIE

Entre le 1^{er} octobre et le 31 mars (période d'hiver),
le site sera ouvert du lundi au samedi
de 10h à 12h et de 14h à 18h

Entre le 1^{er} avril et le 30 septembre (période d'été),
le site sera ouvert du lundi au samedi
de 10h à 12h et de 15h à 19h.

NUMEROS D'URGENCE

Médecin de garde	15
Gendarmerie de Nay	05 59 13 22 40
Pompiers de Coarraze	18
Centre anti-poison de Bordeaux	05 56 96 40 80
Hôpital de Pau (30 minutes)	05 59 92 48 48
Hôpital de Lourdes (25 minutes)	05 62 42 42 42

ASSOCIATIONS IGONAISES

Amicale des Anciens Combattants d'Igon

François CONDON-DARRACQ
29, rue du Baron Seguier - PAU
05 59 84 48 21

Anciens Combattants UNC

Jean-Simon DUBOURG
1, rue Henry IV - IGON
05 59 61 02 82

APE Ecole Publique

Eric LEBORGNE
18 rue de l'Isarce - IGON
05 59 13 93 24

APEL Institution Saint Elisabeth

Christine VICTOR
Quartier Les Aoules
ARTHEZ D'ASSON
05 59 71 42 69

Association Festive Igonaise

Guillaume ALIAS
Rue de l'Isarce - IGON
05 59 92 98 38

Cercle Culturel Igonais

Gérard MORERE
1, Rue de l'Isarce - IGON
05 59 61 24 18

Hirondelle Igonaise

Julien HOURCQ
25 avenue du Pic du Midi - IGON
05 59 92 95 40

La Diane d'Igon

Eric SEGOT
Rue de l'Isarce - IGON
05 59 92 94 47

Potager du Futur

Véronique BERAT
5, rue du Général de Gaulle - IGON
05 59 61 03 74

Trait d'Union

Henriette ASNIER
3, rue des Pyrénées - IGON
05 59 61 03 18